



Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Diversion

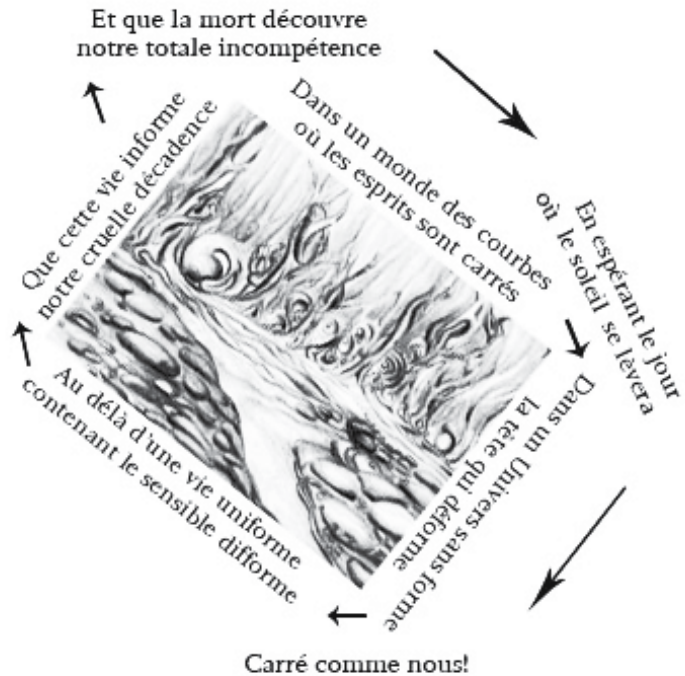
La crise économique continue d'avancer avec son cortège de licenciements collectifs, d'attaques patronales contre les salaires et les conditions de travail, de précarisation des travailleuses-eurs. En même temps, les exemples de celles et ceux de Novartis ou de Merck-Serono, qui ont choisi de se battre plutôt que de subir, se diffusent. Cela donne des idées d'autres qui cherchent comment agir face à une situation insupportable.

Le syndicat Unia, à Genève notamment, refait de la formation politique et, avec les personnes concernées, trace des alternatives. Il inclut les sans-papiers et les frontaliers-ers dans la lutte, non par humanitarisme mais parce que l'organisation des salarié-e-s les plus vulnérables profite à tou-te-s.

On pourrait attendre du PSS qu'il prenne la mesure de la crise et surtout des attentes populaires pour une économie alternative. On pourrait attendre qu'il s'intéresse au sort des plus vulnérables dans la classe salariée: les migrant-e-s, qui sont mis en concurrence les un-e-s avec les autres et subissent le racisme de la classe politique. Au lieu de cela, la direction du parti préfère attiser la xénophobie et donner des gages aux médias de droite en «brisant des tabous» et en «sortant de l'angélisme» sur la migration. Des débats sans fin vont avoir lieu au Congrès de Lugano, sur la base d'un papier au ton technocratique et sans vision politique de gauche.

Ce qui importe finalement, c'est qu'au lieu de consacrer son congrès à des politiques économiques alternatives, au lieu de traduire dans des propositions concrètes la demande d'une «démocratie économique», la direction du PSS préfère porter le débat sur le terrain xénophobe de la droite. Belle diversion face aux problèmes réels...

Réd.



Non à la paix fiscale!

Les banques suisses occupent une nouvelle fois l'actualité, par l'affaire ouverte par la transmission de 10'000 noms de leurs employé-e-s aux autorités américaines. On a beaucoup entendu la gauche défendre les employé-e-s en question, un peu moins rappeler que le système bancaire suisse correspond davantage à une entreprise de crime organisé au niveau international. La fraude fiscale est une industrie comme une autre pour les banques suisses, et elles s'étonnent soudain de voir certains États leur contester cette activité.

Plus discrètement, l'UBS cherche à soigner ses relations publiques en fondant un centre de recherche en économie à l'Université de Zurich dont les conclusions seront, à n'en point douter, d'une impartialité scientifique toujours exemplaire...

Lire en pages 4 et 5

■ **Syrie**

Peut-on échapper à la désinformation au milieu d'un conflit?

Page 6

■ **Genève**

La nouvelle constitution fait chou blanc

Page 7

■ **Justice**

L'expertise psychiatrique sous la loupe

Page 10

10 ANS DE PAGES DE GAUCHE

Dernière tronche

On l'appelait «le mort» en rédaction; il s'agissait du portrait dessiné qui accompagnait la citation sur la dernière page du journal pendant plusieurs années. À l'exception du portrait de Salvador Allende, dessiné par Carole-Anne Kast, et de JR, le personnage à cigare patronal créé par Christian Vulllioud, j'étais chargé de réaliser ces portraits au crayon gris, sur la base de photographies prises sur Internet ou fournies par un membre de la rédaction (on ne trouve pas tout sur la toile).

Le choix de la citation était fait collectivement et comme la rédaction comptait des historien-ne-s – des dictionnaires vivants du socialisme –, il s'agissait souvent de grandes figures historiques du socialisme, du syndicalisme ou du féminisme, à l'instar d'Herman Greulich, Émilie Gourd ou Fritz Brupbacher. Il y eut néanmoins quelques personnages qui échappaient à la règle «vieux ou vieille socialiste/syndicaliste/féministe mort-e», comme, par exemple, la rockeuse Patti Smith, le footballeur brésilien Socrates – alors encore en vie –, ou l'architecte hollandais Herman Herzberger.

Le «mort» du numéro 34 de mai 2005 a donné lieu à une discussion assez vive lors d'une réunion du comité de *Pages de gauche*. Le thème du numéro était la politique de santé et, sous prétexte qu'il avait vaguement fait des études de médecine, Che Guevara fut proposé par un membre de la rédaction que je ne dénoncerai pas ici. Lors de cette réunion, Dan Gallin a ouvert les feux:

- Pourquoi Guevarrrrra?
- Ben, euh, il a étudié la médecine.

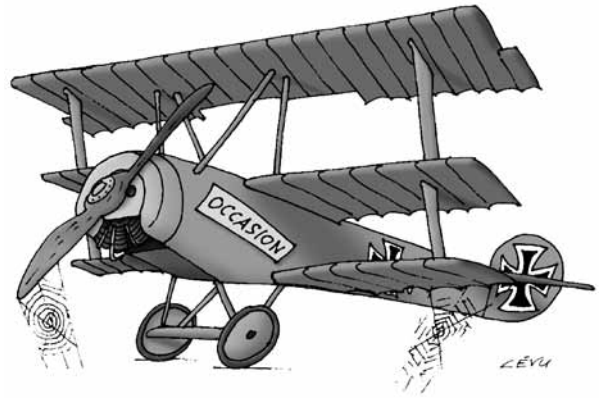
- C'était un stalinien, un aventurrier.

Pour calmer le jeu, j'ai expliqué que le portrait du Che avait été reproduit partout et sur n'importe quoi et que je n'avais, en tant qu'artiste portraitiste, pas très envie de reproduire une icône aussi banalisée.

Pierre-Yves Maillard a sauté sur l'occasion pour clore la discussion: «si le dessinateur n'a pas envie de faire le portrait de Guevara, l'affaire est réglée». L'art sauva la rédaction...

Il faut bien reconnaître en effet que le Che n'était pas le meilleur disciple d'Hippocrate... entre autres.

Philippe Mivelaz



Nouveaux avions de combat: la solution allemande

HUMEUR

Un Congrès pour quoi?

Les 8 et 9 septembre prochains se tiendra à Lugano le Congrès du Parti socialiste suisse (PSS). Le Congrès est l'organe le plus démocratique du parti puisqu'il réunit plusieurs centaines de délégué-e-s représentant chacune des sections. Le précédent Congrès, tenu en 2010 à Lausanne aura marqué les annales puisqu'il a vu l'adoption du nouveau programme du Parti socialiste, censé donner le cap pour les vingt ou trente prochaines années.

À Lugano, les décisions seront de moindre importance, mais les débats n'en seront pas moins passionnés, sur deux points au moins. Le premier, et la polémique est programmée de longue date, portera sur la migration. Avec un premier document scandaleux la direction du PSS a habilement allumé l'incendie. Il n'est pas sûr que les centaines de contre-feux sous forme d'amendements déposés suffisent à circonscrire le ravage. Le deuxième point est plus étonnant. Il portera sur la version «brève» du programme de Lausanne. Là encore, la proposition initiale de la direction du parti a fait peu de cas du vote des militant-e-s, en balançant par dessus bord le socialisme démocratique, la démocratie économique ou encore l'abolition de l'armée.

Romain Felli

On trouvera d'autres textes en vue du congrès sur notre site Internet: www.pagesdegauche.ch.

Poésie et dessin

Les illustrations de ce numéro ont été réalisées par Vera Rigo. Artiste plasticienne et enseignante en arts plastiques, Vera Rigo est née à Salvador Bahia au Brésil, où elle a étudié les Beaux-Arts à l'université fédérale de Bahia de 1993 à 2000 et obtenu un diplôme d'artiste plasticienne et un brevet d'enseignante en arts visuels. Elle y réalise de nombreux travaux, tels que peintures murales, acryliques sur toiles, peintures sur divers supports, vitraux, etc...

Comme elle le dit elle-même, «mon travail est inspiré par une vision intérieure d'un monde abstrait où les formes crient la sensibilité et l'émotion de la rencontre des objets qui interagissent avec l'être. C'est l'homme que se désubstantialise en donnant l'essence aux objets qui l'entourent».

Pour plus d'informations: www.artvera.ch.

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Dimitri Andronicos (DA), Samuel Bendahan (SB), Thierry Bornand (TB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Stéphanie Pache (SP), Émilie Pasquier (EP), Line Rouyet (LR), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Hohenweg, André Mach, Philipp Müller, Rebecca Ruiz, Géraldine Savary, Alberto Velasco

Secrétariat de rédaction, mise en page:
Antoine Chollet

Webmasters:
Sébastien Schnyder et Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vulllioud (Cévu)

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Relecture:
Dominique Hartmann et Salima Moyard

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



ENTRETIEN

La crise, an V

Quatre ans après la faillite de Lehman Brothers, le 15 septembre 2008, où en est-on de la crise financière, puis économique que celle-ci a précipité? Entretien avec Sébastien Guex, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne.

Quels éléments nouveaux se dessinent dans cette crise?

L'élément important aujourd'hui, c'est la durée exceptionnelle de la crise, et le fait que l'on n'en voie pas la fin. La relative embellie de 2011 – obtenue par des injections énormes de liquidités par les États-Unis et l'UE – est déjà oubliée. Nous sommes dans une crise financière, bancaire et économique de longue durée, à certains égards comparable à celle des années 1930.

Trois phénomènes se combinent pour expliquer la profondeur de cette crise.

1. Nous vivons une crise mondiale relativement classique de suraccumulation et de surproduction. La part de la valeur ajoutée accaparée par le capital n'a cessé d'augmenter depuis le début des années 1980, ce qui a provoqué une série de crises de plus en plus rapprochées dans les années 1990 et 2000, essentiellement surmontées, jusqu'en 2008, par un endettement croissant des ménages.

2. La crise de l'euro a une origine différente. La construction d'un proto-État européen et d'une monnaie unique s'est faite sans politique économique unifiée, et en particulier sans mécanismes fiscaux communs. La variable d'ajustement habituelle entre les États européens (les taux de change entre leurs monnaies) ayant disparu avec l'introduction de l'euro en 2000, ils se sont mis à agir sur les différences de salaire et de productivité.

L'Allemagne a en particulier mené une politique très brutale de baisse des salaires de 2000 à 2008, qui a très sensiblement amélioré sa compétitivité. Parallèlement, les pays de la "périphé-

rie" européenne (Italie, Espagne, Portugal, Irlande, Grèce), affectés par une forte inflation, ont vu leur compétitivité s'effriter.

3. Ce dernier problème a été en partie amorti par un endettement très lourd des ménages privés. Celui-ci a précipité la crise bancaire, aux États-Unis, mais aussi dans des pays comme l'Espagne. La nécessité de sauver le système bancaire et la chute des recettes fiscales ont provoqué des déficits records en temps de paix dans la plupart des États, et, par conséquent, une augmentation gigantesque des dettes publiques. Cette situation crée une très grande instabilité, du fait des énormes masses de capitaux ultra-volatiles. La nouveauté, c'est que tout le monde ou presque se rend compte maintenant que la crise va durer.

Quel rôle la Banque centrale européenne (BCE) joue-t-elle?

Au contraire de son homologue américaine, la BCE ne peut pas financer les déficits publics. L'Allemagne et les pays du "centre" (les Pays-Bas, la Belgique, et dans une moindre mesure la France) s'y opposent énergiquement, à mon sens pour deux raisons.

Premièrement, ils souhaitent maintenir la politique d'austérité afin d'infliger une défaite historique aux classes laborieuses qui leur permette de diminuer le coût de la force de travail et d'augmenter l'intensité de son utilisation. Sur ce point, la situation est comparable à la politique déflationniste des années 1930, avec une grande différence: aujourd'hui, on sauve les banques! Le problème, pour les bourgeoisies du continent est de savoir jusqu'où elles peuvent aller avant que cela n'explose. Il faudra en particulier suivre la situation en Espagne ces prochains mois.

Deuxièmement, le patronat des pays du "centre" est favorable à la faiblesse actuelle de l'euro. Ces pays réalisent entre 40 et 50% de leurs exportations hors de la zone euro, et la crise actuelle correspond pour eux à

une sorte de dévaluation compétitive.

La zone euro va-t-elle éclater?

On n'en sait rien aujourd'hui. Il y a un risque réel, lié à des incertitudes économiques, mais surtout politiques. Si Syriza avait gagné les élections en Grèce par exemple, personne ne sait ce qui se serait passé.

D'un autre côté, les bourgeoisies des pays du "centre" n'ont aucun intérêt à voir la zone euro éclater. Les risques économiques seraient immenses, avec le retour des dévaluations compétitives et des politiques protectionnistes à l'intérieur même de l'Europe. Face aux États-Unis, au Japon, et maintenant aussi à la Chine, les pays européens deviendraient en outre les "nains" politiques qu'ils étaient avant l'unification monétaire.

Pour ces bourgeoisies, le calcul consiste à arracher le maximum de concessions aux classes laborieuses tout en maintenant en place le système monétaire, bancaire et économique actuel.

Et la Suisse?

La Suisse remplit comme toujours son rôle de paradis fiscal, privant ainsi les États européens de rentrées fiscales importantes, notamment la Grèce.

À propos du taux plancher du franc suisse par rapport à l'euro, il s'agit seulement de laisser le temps au patronat de s'adapter à la situation, notamment en demandant de nouveaux sacrifices aux travailleuses-eurs. Ajoutons que l'appréciation du franc n'est pas nécessairement mauvaise pour lui, comme on a pu le constater à d'autres moments (dans les années 1920 ou 1970). Il faudrait notamment tenir compte de la structure de l'endettement des entreprises suisses, partiellement libellé en euros et en dollars, qui doit plus ou moins compenser la baisse de leurs recettes à l'exportation.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*

BANQUES

L'UBS relance-t-elle l'internationale néolibérale à l'Université de Zurich?

L'année 2012 marque les 150 ans de l'UBS. Elle marque aussi une nouvelle période charnière pour la banque et la place financière suisse qui désirent rester leaders dans la finance internationale, malgré les dommages causés à la Suisse par leurs ambitions globales. L'UBS, première gestionnaire de fortune privée sur le plan mondial au début des années 2000, s'est impliquée dans des crises et scandales majeurs: la crise des *subprimes* et l'aide industrielle à la fraude fiscale aux États-Unis (entre autres), qui ont donné lieu à son sauvetage par la Confédération et à des conflits récurrents entre la Suisse et plusieurs États.

INVARIANTS DANS LA POLITIQUE DES BANQUES

Depuis que la place financière suisse a émergé comme place *offshore* européenne au début du XX^e siècle, les crises et scandales se répètent... Le rapport Straumann de 2010, mandaté par l'UBS, qui retrace environ un siècle d'histoire bancaire, met d'ailleurs au jour des invariants du comportement des banques suisses: elles participent, comme les autres acteurs financiers internationaux, aux mouvements spéculatifs qui aboutissent aux crises financières; sûres de leur maîtrise, elles oublient les crises passées et agissent comme si les crises n'arrivaient qu'aux autres; lorsqu'elles entreprennent une forte expansion internationale, elles tendent à connaître de graves pertes lorsqu'une crise survient; l'aide à la fraude fiscale est une tradition de la gestion de fortune helvétique, qu'elle n'abandonne que sous forte pression. Straumann conclut que l'opinion publique suisse doit débattre et choisir entre réguler plus strictement la place financière et réduire par là ses activités internationales et sa taille, ou continuer à cou-

rir le risque d'énormes dégâts pour le pays.

Dans ce contexte, l'UBS s'emploie à la reconquête des esprits, des clients et des responsables politiques: elle reconstruit son image, retisse des réseaux, défend ses ambitions mondiales et la non-régulation du système financier international.

RELATIONS PUBLIQUES

La banque investit 100 millions de francs dans la création de l'institut de recherche «UBS International Center» à l'Université de Zurich. En créant cet institut, la première banque du pays impose d'emblée sa dimension internationale dans le paysage helvétique. Le programme de recherche de l'institut est, quant à lui, très proche des préoccupations de la banque. Les approches théoriques choisies pour aborder l'instabilité et les crises récurrentes du système financier international sont, elles, des approches néolibérales de seconde génération (néo-keynésianisme, finance comportementale, monétarisme, etc.), évitant bien sûr les approches de la régulation. Enfin, la composition du conseil scientifique réunit uniquement des prix Nobel d'économie, de nationalité américaine, des héritiers de Hayek, Friedman, Becker et Lucas.

En fait, le «UBS International Center» à l'Université de Zurich est un lieu de rencontre entre des acteurs financiers et des intellectuels néolibéraux décidés à défendre la non-régulation du système financier global. L'UBS poursuit ainsi la tradition des espaces de rencontres néolibéraux à Zurich. Elle perpétue aussi le soutien de cercles patronaux zurichois et suisses, dès le sortir de la Seconde Guerre mondiale, à l'avènement des idées néolibérales et d'une internationale pour les promouvoir. Dès 1947, ces cercles patronaux ont soutenu

deux *think tanks*: l'institut suisse de recherches internationales (SIAF) basé à Zurich et la Société du Mont-Pèlerin (SMP) dirigée par Friedrich von Hayek. Olivier Longchamp et Yves Steiner expliquent que le SIAF invitait très régulièrement des membres de la SMP à donner des conférences à l'Université de Zurich et créait ainsi «un espace d'échanges informels entre milieux dirigeants helvétiques, sphère académique zurichoise et cercles néolibéraux internationaux». En 2012, le SIAF continue d'ailleurs à mettre sur pied des conférences à l'Université de Zurich, et d'utiliser celle-ci, selon le collectif *Uni von unten*, comme plate-forme de communication néolibérale.

De ces observations, nous garderons trois questions: où en est le débat public sur la régulation et la dimension de la place financière suisse? Quel sera l'impact de la création de l'institut UBS sur ce débat? Y a-t-il un lien structurel entre l'université zurichoise et la place financière?

Régis Niederoest

À lire:

Tobias Straumann, *The UBS Crisis in Historical Perspective, 2010*; Olivier Longchamp, Yves Steiner, «Comment les banquiers et industriels suisses ont financé le renouveau libéral», *L'Économie politique*, octobre 2009.

BANQUES

Transfert sous tension

Tout a débuté le 26 septembre 2011, date de la demande d'entraide internationale adressée à la Confédération par l'administration américaine. L'affaire du transfert de données bancaires entre la Suisse et les États-Unis a depuis fait couler beaucoup d'encre, causé beaucoup de bruit, cependant tout n'a pas encore été dit. Le dossier a réémergé il y a quelques semaines, révélant la mauvaise foi des institutions bancaires ainsi que du gouvernement helvétique.

RÉACTIONS DU MILIEU POLITIQUE

Naturellement, à la suite de ces événements, les partis suisses se sont positionnés sans grande surprise du côté des institutions bancaires. La réaction intéressante – quoique légèrement prévisible – du PS mérite qu'on s'y arrête. Assurément, l'on aurait pu penser que le conseiller national vaudois Jean Christophe Schwaab prendrait la défense des collaboratrices-teurs, en sa qualité de président romand de l'Association suisse des employé-e-s de banque (ASEB). Pourtant, la «solidarité» qu'essaie de démontrer le politicien laisse perplexe. Par ailleurs, le PS serait même prêt à s'allier avec l'UDC pour interpeller la commission de gestion et exiger de sa part une enquête au sujet des livraisons de données.

Pour autant, l'attitude à déplorer demeure celle qui prétend, et veut faire croire, que les salarié-e-s n'ont rien à se reprocher dans cette affaire. Il est vrai qu'on ne peut affirmer de source sûre que toutes ces personnes étaient au courant des procédés douteux utilisés sur leur lieu de travail. Cela dit, le bon sens dicte l'inverse... ou tout du moins qu'une majorité de ces collaboratrices-eurs ne pouvaient ignorer la nature des transactions effectuées par leurs collègues, par leurs supérieur-e-s ou par elles-eux-mêmes. Autrement dit, il reste encore beaucoup à apprendre et à prouver dans ce dossier.

QUELLES CONCLUSIONS EN TIRER ?

Évidemment, comme mentionné auparavant, la ques-

tion de l'implication des dit-e-s employé-e-s se pose. Il est difficile d'avancer des scénarii véritablement probants, du fait du peu de renseignements qui sont diffusés et accessibles, et de leur fiabilité dont on ne peut être certain. Cela étant, l'on sait que les principales banques «traîtresses» – soit HSBC, Julius Bär, Credit Suisse, ainsi que les établissements cantonaux de Bâle-Campagne et de Zurich – ont en toute impunité, pour la seule satisfaction de la bureaucratie américaine, livré des listes regroupant environ 10'000 personnes. Aujourd'hui, le Conseil fédéral abdique en nous laissant l'impression qu'il n'y a guère d'autre choix que de se rabattre sur les employé-e-s de banque dépourvu-e-s de rang spécifique, de les accuser et de leur empêcher tout séjour aux États-Unis, déniaient de plus son rôle dans tout ceci. Soit, mais en aucun cas ce genre de mesures ne suffit à rétablir une situation un tant soit peu normale au sein de nos chères institutions. Il n'est certes pas question de parler de prison, ni de condamner ces individus pénalement.

LES PRINCIPALES PROTESTATIONS

Pour leur part, certain-e-s employé-e-s ont tenté d'obtenir justice. Un certain nombre de plaintes pénales a été déposé, mais sans aucune suite notable. Chaque cas a été traité de façon isolée, sans doute afin d'éviter le rassemblement. Cela a fonctionné jusqu'à la prise de conscience de l'association Swissrespect. Celle-ci a lancé début août un appel à la mobilisation auprès des personnes concernées, dans le but de mener une action en contestation de l'illicéité.

En conclusion, il est important de rappeler que la cause première de tout ce remue-ménage n'est autre que l'acceptation tacite par notre système de la fraude fiscale. En effet, ce délit est toléré et même encouragé par notre gouvernement et par les partis de droite depuis toujours et sans contestation sérieuse. Il était largement temps!

Myriam Scherly

C'est la vie qui s'efface devant la trace de la souffrance
et la mort en l'occurrence
La vie est si importante...
Qui l'emporte avec le cœur et la douleur ?
Qui voit la mort qui s'approche ?
En train de rattraper une pauvre limace ?



Le uns célèbrent la course de la vie
d'autres meurent en courant...
Quelle est l'importance de la vie ?
Qui emporte la médaille ?

EN BREF

Hommage à Raoul Wallenberg

Le 4 août dernier, la Suède a commémoré le centenaire de la naissance du diplomate Raoul Wallenberg. Celui-ci avait reçu de l'État d'Israël la distinction de «Juste parmi les nations» ainsi que le titre de citoyen d'honneur de plusieurs pays, dont il avait été plus que digne. Pourtant, son chemin de vie ne l'y prédestinait pas. En effet, il a hérité de l'empire financier et industriel de sa famille et mené une fructueuse carrière d'homme d'affaires, avant d'être envoyé à Budapest pendant la Seconde Guerre mondiale. Là, il bénéficiait d'un statut de diplomate et a pris à cœur de sauver les Juifs de Hongrie, contre la politique officielle du gouvernement suédois. Pour mener à bien son projet, il utilisait des stratagèmes variés, notamment le fait de délivrer des passeports temporaires aux Juifs et la négociation avec des officiels nazis dans le but d'obtenir l'annulation de la déportation. Ses prouesses lui ont permis de sauver entre 30'000 et 100'000 personnes, jusqu'à son arrestation en 1945. Ensuite, les informations à son sujet sont devenues rares et contradictoires du fait de sa discrétion. C'est pourquoi l'on ne peut affirmer avec certitude la date de sa mort. Cependant, on en connaît les circonstances. Wallenberg a été capturé par les Soviétiques et est probablement décédé dans une de leurs prisons ou un de leurs camps, ou encore exécuté sur les ordres de Staline pour espionnage. Tout au long de sa mission, il aura donc fait preuve de convictions tenaces envers les puissances et en dépit des risques encourus. En conclusion, Raoul Wallenberg fut l'un des grands de ce monde, qui restera en nos mémoires par ses actions et son combat contre le racisme qui envahit encore nos sociétés. MS

SYRIE

Comment couvrir une guerre?

À son retour de la guerre d'Espagne, George Orwell, qui y avait combattu les fascistes aux côtés du POUM, a dit sa stupéfaction à la lecture des fariboles racontées par la plupart des journaux étrangers sur des événements qu'il avait personnellement vécus. Il ne s'agissait pas seulement d'approximations ou d'inexactitudes imputables à la confusion des événements, mais de mensonges purs et simples.

Cette histoire nous rappelle l'extrême prudence à observer envers les reportages et les articles qui "couvrent" un conflit armé, à plus forte raison lorsque les journalistes y sont officiellement décrétés *persona non grata*, comme c'est le cas pour la Syrie depuis le début du soulèvement populaire en 2011. Les informations qui sortent du pays sont contradictoires, toujours très parcellaires, et la plupart du temps biaisées en faveur du pouvoir de Bachar Al Assad ou de l'«Armée syrienne libre».

Il n'y a rien d'étonnant à cela: on sait depuis longtemps l'importance du contrôle de l'information dans tout conflit. Les médias sont une arme comme une autre, leur maîtrise participe de manière déterminante à toute stratégie, et leur utilisation pour motiver ses troupes ou démoraliser l'adversaire est un élément tactique de première importance. Dans ces situations encore davantage qu'ailleurs, les médias et

l'information ne peuvent en aucun cas être considérés comme neutres.

TÉMOIGNAGES DIRECTS

De récents reportages sur le soulèvement syrien en donnent d'excellentes illustrations. Lors de son séjour à Homs, dont il a tiré une série d'articles pour *Le Monde* (parus en février) ainsi qu'un livre (*Carnets de Homs*), Jonathan Littell expérimente à de très nombreuses reprises la difficulté de vérifier des informations même simples dans un contexte de combats et de guerre de l'information. Le nombre de morts, les responsables des tirs, les forces qui contrôlent un quartier ou une région: rien n'est certain. Florence Aubenas, chargée d'un autre reportage pour *Le Monde*, évoque les mêmes difficultés.

C'est pourquoi l'on en est réduit – tout comme Orwell en 1936 – à s'en remettre tout d'abord à ce que l'on peut voir soi-même, et, sur un plan plus général, à ses propres engagements politiques. Il n'est pas plus facile de savoir ce qui se passe dans une guerre au moment où elle a lieu qu'après. Sur le vif, on n'en saisit qu'une dimension, certes importante, mais qui néglige presque forcément les mouvements généraux ou d'éventuelles bascules dans les rapports de forces entre belligérant-e-s.

Entre la dictature de Bachar Al Assad et la contestation plus ou moins violente, plus

ou moins organisée, qui tente de libérer le pays de la tutelle baasiste, il n'y a pas d'hésitation *politique* à avoir. Que la seconde ait commis des actes criminels ne fait guère de doute. Aucune partie ne sort totalement innocente d'une guerre; Littell parle par exemple des représailles sanglantes dont se sont rendues coupables certaines tribus bédouines. Cela ne fait pourtant nullement disparaître le fait plus général et finalement plus important qu'il s'agit d'un combat entre la liberté et l'oppression.

En attendant que cette guerre prenne fin et que la population syrienne cesse d'être massacrée, Florence Aubenas note que les rebelles, eux, sont déjà certains de l'emporter, et elle ajoute que «cette conviction dans la victoire est même leur arme principale». Face aux chars et aux avions de chasse, cette certitude qu'on a l'avenir pour soi doit en effet être la plus formidable des ressources.

Antoine Chollet

À lire: Jonathan Littell, *Carnets de Homs*, Paris, Gallimard, 2012.

Vide vie amosé
des ce
Elle descend la
il faut nier l'existence
et du fantasme
du so
illuminant
le caress
la flamme qui enfla



Doux le chant d
il crie aux sourds des bat
N'y a-t-il rien d
Y a-t-il un
pour arrêter c
S'écrie la voix souffrant
les échos s
la lumière
c'est le vent

LE POING



On a pendant longtemps pu compter sur **Olivier Guéniat**, actuel chef de la police jurassienne, pour amener un peu de raison dans les débats autour des questions de sécurité et de criminalité. Ce n'est apparemment plus le cas, puisqu'il vient de proposer une mesure scélérate entre toutes, consistant à prélever l'ADN de toutes les requérant-e-s d'asile de Suisse. On n'ose lui rappeler la dernière fois que des populations entières ont été fichées sur le sol européen du seul fait de leur classement arbitraire dans une catégorie administrative. Au moment où les débats autour de l'immigration soulèvent des miasmes de plus en plus fétides, cette proposition justifie que nous lui envoyions notre poing de ce mois.

LA ROSE



Nous avons déjà parlé dans ces pages du **Parti socialiste néerlandais** (*Pages de gauche* n° 110), favori des élections législatives de cet automne. Celui-ci a d'ores et déjà annoncé qu'il ne chercherait pas à maintenir le déficit en deçà des 3% imposés par le traité de Maastricht, et qu'il lancerait à la place un grand programme d'investissements de trois milliards d'euros. Il y a apparemment encore quelques personnes dans les partis socialistes européens qui comprennent que la recette de l'austérité est désastreuse pour le continent, pour son économie comme pour ses peuples. Souhaitons donc aux socialistes néerlandais-es de gagner brillamment les élections!

GENÈVE

Projet de nouvelle constitution: que la fête commence!

Le 14 octobre, on fêtera le refus d'un texte de constitution. On ne sait pas encore lequel, du texte en vigueur ou du texte proposé, mais on sait déjà que l'un des deux passera à la trappe. Forcément. Et comme aucun des deux ne nous sied, on votera blanc.

LE JOUR DES NAVETS

Le 14 octobre, dans le calendrier républicain, c'est le jour des navets. Et ça tombe bien, ce jour-là on nous en servira deux, de navets, à Genève, un vieux et un neuf, un tout fripé et un tout frais: la constitution genevoise actuelle et le projet de nouvelle constitution issu de trois ans de phosphorescence d'une assemblée élue précisément pour pondre un tel projet. Et nous sommes invités à choisir lequel des deux nous préférons, car ce vote du 14 octobre est un jeu à somme nulle: c'est une constitution ou l'autre, l'actuelle, ou le projet de nouvelle.

On ne votera sur rien d'autre que sur le texte de la Constituante: ni sur la composition de cette assemblée, ni sur le processus constituant, ni sur les arrières-pensées des uns ou des autres. Dire «oui» au texte de la Constituante, ce sera dire «non» à la

constitution actuelle, dire «non» au projet de la Constituante, ce sera dire «oui» au texte en vigueur... Or nous sommes tout de même assez nombreux à ne nous satisfaire ni de la constitution actuelle, ni de celle par quoi la majorité de la Constituante voudrait la remplacer, et à ne nous identifier au projet politique d'aucune de ces deux chartes.

Nous voudrions donc pouvoir dire «non» aux deux textes... or nous ne le pouvons pas puisque si c'est «oui» à l'un, c'est forcément «non» à l'autre... Conclusion: seul un vote «blanc», comme le recommande la Jeunesse Socialiste, peut tenir lieu de ce double «non» impossible...

Si l'on veut que la prise de position que l'on produit sur un texte qu'on nous soumet ait un sens, il n'est pas inutile de le lire, ce texte. Et si ce texte doit en remplacer un autre, il n'est pas inutile non plus de comparer ces deux textes. Et puisqu'au moment d'accepter la proposition de faire rédiger un projet de constitution, on a pris l'engagement de se battre pour y faire entrer un contenu précis, il n'est enfin pas superfétatoire de comparer le résultat final aux engagements pris initialement. Tout cela, au fond devrait relever, de l'évidence socratique: savoir de quoi on parle avant d'en parler.

NI SOUTIEN, NI OPPOSITION

Ces comparaisons, on les a faites, et on n'y a rien trouvé qui puisse justifier ni le soutien, ni l'opposition au projet de la Constituante. Et dans le texte du projet qui nous est soumis, on n'a retrouvé aucune des plus importantes propositions de la gauche. Et on en a déduit qu'il ne valait pas la peine qu'on le soutienne – mais comme on n'y a pas trouvé non plus les abominations que ses opposant-e-s de gauche affirment y avoir trouvé, on en a aussi déduit, n'étant pas chasseur de fantômes, qu'on n'allait pas perdre notre temps à combattre un ectoplasme constitutionnel

en choisissant entre des divergences formelles recouvrant des équivalences fondamentales.

Une constitution n'est pas un texte à usage corporatiste des juristes: c'est un texte que chaque citoyen-ne doit pouvoir s'approprier, faire sien, utiliser contre le pouvoir politique, le pouvoir économique, le pouvoir social, le pouvoir culturel. Or ni la constitution genevoise en vigueur, ni le projet de la Constituante ne peuvent remplir cette fonction, essentielle à la légitimité du texte constitutionnel. Quel que soit le résultat du vote du 14 octobre, on se retrouvera donc, forcément, avec une constitution qui ne nous dit rien qui vaille et nous aille. Le 14 octobre, je voterai, parce que je suis un citoyen tenant à ses droits et conscient qu'ils ne valent que si j'en use, mais je voterai blanc, pour dire aussi clairement que possible que la constitution dont je veux n'est ni l'actuelle, ni celle que propose la Constituante, mais une constitution qui reste à écrire.

QUESTIONS DE LÉGITIMITÉ

Pour cela, il m'importe que quel que soit le texte qui sortira vainqueur de la confrontation entre la constitution actuelle et le projet de la Constituante, il ne soit adopté que par la plus petite et la plus minoritaire des minorités possibles. Il est vrai que ce pari-là, au moins, est déjà gagné: la moitié de la population genevoise n'a pas le droit de vote, et la majorité de celle qui a ce droit n'en usera pas pour choisir sa constitution... Quelle légitimité accordera-t-on alors à une «charte fondamentale» qui n'aura été acceptée que par un dixième de la population de la République? Celle qu'elle mérite. Celle que mérite la constitution actuelle, ou que mérite le projet de la Constituante.

Pascal Holenweg

Le débat se poursuit sur notre site, avec un texte de Cyril Mizrahi favorable à la constitution.

«Oui» au TransRUN

Le 23 septembre, outre une série de scrutins fédéraux soporifiques au possible, les citoyen-ne-s neuchâtelois-es devront voter pour ou contre l'un de ces «grands travaux» qui détermineront le visage du canton pour un bon siècle. Il s'agit de se prononcer sur la construction d'une liaison ferroviaire décente entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, qui permette de faire le trajet en train en un temps équivalent à celui de la route (contre le double aujourd'hui).

La droite et la gauche ont si bien seriné depuis dix ans que les finances du canton étaient exsangues qu'il leur est maintenant bien difficile de défendre un projet d'investissement un tant soit peu ambitieux. Les citoyen-ne-s ont malheureusement retenu cette (fausse) leçon martelée à longueur de discours et d'éditoriaux et risquent de refuser le TransRUN. Il arrive que des communautés se sabordent volontairement, souhaitons que ce ne soit pas le cas du canton de Neuchâtel le 23 septembre. AC

de des morts et
endres
rivière du chaos
nce d'un phasme
e de la magie
on qui
le monde
se à fond
omme les marées...



Vera Rigo 2012

de l'oiseau muet,
eaux au fond des océans.
dans ces eaux?
ne raison
ces douleurs?
de des étincelles rouges
ont absents
e s'éteint
qui saigne.

ÉTATS-UNIS

Vers une déclaration d'indépendance de la gauche américaine



Une image un peu ternie à gauche pour Barack Obama.

La promesse de changement faite par Obama lors des élections américaines de 2008 relève presque de la duperie. La domination des élites financières est aujourd'hui plus forte que jamais. À la dégradation continue de la situation des travailleuses-eurs, s'est ajoutée la misère de millions de personnes qui ont perdu leur emploi et leur maison, et ont été abandonnées à leur sort par le gouvernement. En outre, on peut considérer que la politique étrangère américaine est encore plus militarisée, encore plus impérialiste qu'elle l'était sous Bush.

Obama est probablement encore un libéral, mais pas du tout un réactionnaire comme George W. Bush et son entourage. Son travail consiste cependant à protéger un système dont le profit est l'élément central. Être raciste, homophobe ou misogyne n'est pas requis pour exercer ce travail. Toutefois, tout gêné qu'Obama puisse être par les souffrances engendrées par ses politiques, il aime à se décrire comme un «réaliste». Le système capitaliste peut bien être injuste, mais Obama, comme d'autres Démocrates, croit fondamentalement qu'il n'y a pas d'alternative.

BESOIN D'UNE ALTERNATIVE

Maintenant que les élections approchent, et que beaucoup se préparent à voter sans illusion, la question mérite d'être posée: n'y a-t-il vraiment pas d'alternati-

ve? Parce que si c'est le cas, il serait plus simple d'abandonner toute ambition à propos d'un système d'assurance maladie universelle, d'un programme massif d'emploi public, de politiques environnementales, de relance du mouvement syndical, de la fin des budgets militaires colossaux et des interventions militaires sanglantes. [...]

Si les progressistes continuent à voter pour le parti démocrate en croyant que quelque part, enfouie à l'intérieur du parti, il y aurait une âme qui s'intéresserait plus au bien-être des 99% qu'à celui des 1%, nous ne pourrions même plus empêcher que la sécurité sociale soit détruite. Le traitement par l'administration Obama des différents *banksters* et autres gérant-e-s de *hedge funds* devrait assez mettre en évidence qu'une sérieuse remise en cause des prérogatives des entreprises – sans même parler de leur nationalisation – est simplement hors de question pour les Démocrates.

UNE NOUVELLE DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE

Où cela nous mène-t-il? Les différents mouvements sociaux de ces derniers mois ont montré que beaucoup de gens en ont marre et sont prêts à se battre. Ce qui semble manquer à ces différents mouvements, c'est un parti politique de gauche. Pas pour se substituer à eux, mais plutôt pour s'organiser politiquement afin de conquérir le pouvoir. C'est une véritable tragédie que les progressistes, les travailleuses-eurs, les noir-e-s, les hispaniques, les féministes, les organisations LGBT, continuent de soutenir, même en «se pinçant le nez», un parti politique qui représente les intérêts de leur ennemi: les 1%. [...]

Il existe donc un vide politique, et ce qu'il nous faut, c'est une déclaration d'indépendance par rapport aux Démocrates, en

faveur d'un nouveau parti de gauche disposant d'une large base sociale. Il y a un besoin essentiel d'une opposition politique aux Démocrates qui ne soit pas juste technique. Cela signifie lancer des candidat-e-s face aux Démocrates (et aux Républicains). Vu sa base électorale, un troisième parti progressiste ne pourra être construit qu'aux dépens des Démocrates. Notre système politique *de facto* à parti unique deviendrait ainsi un vrai système à deux partis, avec le grand capital d'un côté et les travailleuses-eurs de l'autre. Seulement ainsi, nous pourrions enfin avoir un combat politique entre la droite et la gauche dans ce pays. [...]

Bien entendu, même la plupart de celles et ceux qui ne se font plus d'illusions au sujet de l'administration Obama, diront encore que Romney est si dangereux que ce n'est pas le moment d'envisager une indépendance politique. La même chose avait été dite concernant McCain et Bush. Parce que les Républicains peuvent seulement aller vers le pire, et que les Démocrates suivront inévitablement leur trace, la perspective s'offrant à nous semble être un perpétuel asservissement à un parti démocrate glissant vers la droite. Cette spirale régressive doit être arrêtée. Même si Obama gagne, l'extrême droite continuera de monter, nourrie par la colère d'une population volée, ruinée et manipulée. Si une gauche indépendante n'émerge pas pour offrir des solutions radicales, les gens vont se tourner vers le faux radicalisme du Tea Party et des mouvements similaires.

Thomas Harrison
Co-directeur de la «Campaign
for Peace and Democracy»
(traduction et adaptation: MG)

On trouvera la version intégrale de cet article, en anglais, sur notre site Internet.

DÉBAT

Publicité et liberté d'expression

La question des politiques publiques à mettre en œuvre en matière de publicité suscite des argumentaires parfois un peu étranges, pour ne pas dire dangereux, mêlant le mépris pour l'invocation de la liberté d'expression par les entreprises et l'invention du concept de «sûreté psychologique».

GESTION DES ESPACES PUBLICS

Il y a en fait deux questions qui sont souvent confondues. La première concerne la présence de la publicité dans l'espace public. Il est légitime de discuter de l'utilisation des espaces publics à des fins privées commerciales. On parle ici de l'affichage public, mais cela pourrait s'appliquer aux médias publics. Certain·e·s en appellent au droit de ne pas être soumis à la vision de panneaux publicitaires. La plupart des défenseuses-eurs de cet argument sous-entendent malheureusement que nous serions de pauvres victimes passives incapables de jugement critique, qu'il s'agirait de protéger, d'où le besoin d'assu-

rer la «sûreté psychologique» des habitant·e·s. ce raisonnement est même soutenu par des chercheuses-eurs en sciences cognitives qui invoquent à ce sujet le fonctionnement de notre cerveau comme preuve de notre vulnérabilité. Mais il n'est pas besoin de faire appel à notre vulnérabilité pour considérer que les espaces publics doivent être gérés démocratiquement et que la location du panorama collectif à quelques entreprises qui cherchent à vendre des produits ne sert pas vraiment l'intérêt public. Il s'agit alors d'une question politique à débattre démocratiquement. Rien ne nous oblige en revanche à nous exposer aux médias privés.

RESTRICTION DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'autre question, qui est tout autre, est celle du contenu de la publicité. Que ce soit en raison de l'échec de leur volonté de supprimer l'affichage publicitaire, ou pour des valeurs plus ou moins honorables (égalité des sexes, pro-

tection de la santé ou respect des croyances catholiques), nombre de personnes pensent légitime le fait de limiter les contenus de l'affichage public qui peuvent être soumis à notre vulnérable jugement. Même si dans les faits, les églises et les «bonnes mœurs» ont plus souvent réussi à exercer la censure que les militantes contre la publicité sexiste, certain·e·s militant·e·s de gauche peinent à comprendre que toute restriction de la liberté d'expression lui porte directement atteinte.

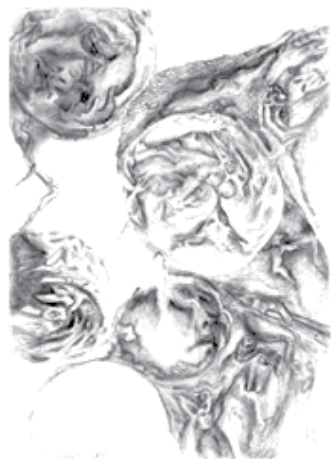
Sur le fond, il est toujours dangereux de demander aux élites dominantes de rétablir l'égalité en restreignant les libertés individuelles. Dans une lutte pour un projet politique démocratique, nous ne devons pas transiger sur la liberté d'expression, même si cette position nous place occasionnellement du côté d'un patronat, qui pratique une défense très sélective de cette liberté, l'invoquant pour lui mais la refusant aux travailleuses-eurs.

Stéphanie Pache

Tout est fini
les sentiments
les émotions
les sensations
les contacts
«humains»
les sourires
la joie
l'amour
tout est fini

et l'avenir?
c'est aussi fini
le regard
l'espoir
la foi... ma foi
Tout est fini.

Vera Rigo



REVUE

L'écologie dans la bonne humeur

Un petit groupe d'écologistes français a décidé l'an passé de lancer une nouvelle revue, au rythme de parution bisannuel, qui prend le parti à la fois de la radicalité et de la bonne humeur. Son nom: *L'An 02, revue d'écologie politique*, référence à la BD (puis au film) de Gédéon, *L'An 01*, publiée en 1970. Sa devise est claire: «On débranche tout, on réfléchit, et c'est pas triste». Le ton est donné, iconoclaste mais sérieux. La revue prend le temps d'explorer les thèmes à fond, elle est ouverte à de nombreuses plumes (dont le soussigné), refusant ainsi tout

sectarisme, et elle offre enfin une large section consacrée à des livres. *L'An 02* ne prend pas ses lectrices-eurs pour des imbéciles, car celles et ceux qui l'écrivent ont fait le pari de l'exigence, à la fois intellectuelle et politique. Nous souhaitons donc longue vie à *L'An 02*, et encourageons nos lectrices-eurs à s'y abonner. Le tarif est vraiment modique: 10€ par an.

Antoine Chollet

Diffusion en Suisse romande:
Basta! (Lausanne), *Fahrenheit 451* et *Librairie du Boulevard* (Genève), www.lanoz.org.

EXPERTISE PSYCHIATRIQUE

La justice irresponsable?

Dans un contexte politique où les arguments sécuritaires ont le vent en poupe, les expertises psychiatriques demandées par les juges jouent un rôle important dans cette mise en scène de justice. Précisons qu'il y a deux types principaux d'expertise psychiatrique: les expertises pénales, les plus médiatisées, qui sont demandées pour évaluer la responsabilité de l'auteur-e d'un acte, condamnable selon le Code pénal, lorsque que celle-ci semble discutable; les expertises civiles, probablement les plus fréquentes, qui sont demandées par la justice de Paix, sur demande volontaire ou suite à une dénonciation d'une mise en danger pour la personne dénoncée ou pour autrui.

CAPACITÉ DE DISCERNEMENT

En Suisse, la notion au centre de l'évaluation faite par

les psychiatres est la capacité de discernement. Cependant dans le cas de l'expertise civile, il s'agit d'établir si «une maladie mentale ou une faiblesse d'esprit», selon la formule du Code civil, affecte cette capacité dans le quotidien de la personne évaluée – sa gestion administrative et financière notamment –, alors que l'expertise pénale a pour objectif de se prononcer sur l'état de la personne au moment des faits reprochés, indépendamment d'un diagnostic – du moins en théorie – et surtout sans possibilité d'évaluation réellement clinique, puisqu'il est question d'un moment du passé. Cela n'empêche pas les juges de demander aux psychiatres de se prononcer non seulement sur la responsabilité, mais aussi sur la dangerosité de l'accusé-e et les éventuelles mesures spécifiques à prendre.

Les problèmes politiques posés par l'importance donnée aux expertises et par leurs procédures sont multiples. L'absence de capacité de discernement est toujours utilisée pour restreindre les libertés des individus jugés. Les juges restent bien sûr responsables des décisions rendues, mais comme l'a relevé un responsable du centre d'expertise psychiatrique de Lausanne, les conclusions de ses experts ont été suivies dans plus de 90% des cas, suggérant donc une forte influence. Or contrairement à ce que certain-e-s croient, l'irresponsabilité pénale partielle ou totale n'est pas toujours l'alternative la plus en faveur des inculpé-e-s. En effet, si des mesures d'enfermement – qui peuvent être prononcées en prison – ou de traitement contraint sont prises, elles le sont à durée indéterminée, laissant tout pouvoir aux expert-e-s de déterminer l'arrêt de la mesure de contrainte.

DÉRESPONSABILISATION

L'expertise psychiatrique, qui apparaît dans les médias comme un moyen de dédouaner une personne de ses actes, peut devenir dans les faits une procédure pour décharger les magistrat-e-s de leur responsabilité face à des récidives, expliquant l'insistance sur l'évaluation de la dangerosité. Le «pouvoir des expert-e-s» pourrait bien masquer la lâcheté des pouvoirs publics, qui préfèrent transformer la justice en procédure clinique cautionnée par un semblant de scientificité, plutôt que d'ouvrir un débat sur la proportionnalité des peines et des mesures de contraintes ou sur les meilleurs moyens de prévenir la récidive, qui ne comprennent pas la prison, bref, sur la justice en démocratie.

Stéphanie Pache

EN BREF

Pages de gauche fête ses dix ans

Le livre dont nous vous annonçons la sortie dans ces pages depuis le début de l'été est désormais en librairie. Il est toujours possible d'en commander des exemplaires sur notre site ou par courrier, au prix de 36 frs.

Un texte de Dan Gallin y retrace l'histoire du socialisme démocratique aux XIX^e et XX^e siècles, une tradition revendiquée par *Pages de gauche* dès son premier numéro et à laquelle le journal cherche à rester fidèle depuis lors. Pascal Holenweg a signé une réflexion sur la presse de gauche en Suisse, rappelant ses heures de gloire et son déclin, mais aussi les indices qui permettent de penser qu'elle n'est pas complètement morte aujourd'hui. Enfin, en douze chapitres thématiques, partiellement empruntés aux revendications de la grève générale de 1918, une petite équipe du comité et de la rédaction a sélectionné une centaine d'articles tirés des 112 premiers numéros du journal et qui paraissaient représentatifs des positions de *Pages de gauche* et des événements politiques suisses et mondiaux de la décennie écoulée.

Des présentations du livre auront lieu dans différentes librairies (notre site Internet vous informera quant aux dates et aux lieux de ces événements), mais nous vous convions surtout à notre **fête anniversaire le 27 septembre à 19h00**, en un lieu encore à déterminer. Ce sera l'occasion d'échanger à propos du journal, de la gauche, de la presse, de la politique et de leur avenir... Nous nous réjouissons de vous voir à cette occasion!

À acheter, à lire, à offrir:
Pages de gauche –
10 ans, Vevey, Éditions
de L'Aire, 2012.



IDÉES

La mémoire démocratique en débat

À chaque fois qu'un «conflit mémoriel» surgit, on voit soudain fleurir des textes plus ou moins savants pour nous expliquer quelle serait la «juste mémoire» censée rendre à chacun-e ce qui lui revient et garantir que tout le monde vive en paix et en harmonie dans une société réconciliée avec elle-même. Les exemples sont innombrables: les anciens combattants français issus des colonies, l'apartheid en Afrique du Sud, le génocide arménien, les génocides commis par les nazis, la décolonisation, les meurtres des dictatures d'Amérique latine, et jusqu'au rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Ce que les essayistes qui s'emparent de ces sujets oublient la plupart du temps, c'est que la mémoire, tout comme l'histoire et le temps lui-même, est éminemment *politique*, c'est-à-dire conflictuelle. En ce sens, il ne peut y avoir de «juste mémoire» puisque celle-ci est précisément une opération de choix à caractère politique, qui est aussi bien un jugement sur le passé que sur le présent.

Le petit livre que Charles Heimberg – le responsable des excellents *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* – a publié il y a peu n'échappe pas à ce re-

proche. À force de parler de «reconnaissance», d'«apaisement» ou d'«éthique», l'auteur oublie le caractère politique, et donc nécessairement clivé et inapaisé, de ces «mémoires blessées» qu'il examine. On ne se bat pas pour la mémoire des combattant-e-s de la guerre d'Espagne ou des opposant-e-s à la dictature de Pinochet dans le but de leur apporter du réconfort, mais parce que, comme eux, l'on cherche à combattre le fascisme, hier comme aujourd'hui. Les vétérans du franquisme ont peut-être eux aussi une «mémoire blessée», ce qui n'est pas une raison pour leur laisser la parole et donner à cette mémoire une quelconque légitimité dans l'espace public.

Il faut aussi se garder de psychologiser, ou même de pathologiser les mémoires, en faisant comme si les collectifs fonctionnaient de la même manière que des individus. Cette approche n'est en définitive qu'une autre façon de dépolitiser les enjeux liés à la mémoire. Donner la parole aux voix oubliées du passé, aux vaincu-e-s de l'histoire pour reprendre l'une des idées centrales de Walter Benjamin que Heimberg cite d'ailleurs en quelques endroits de son texte, ce n'est pas

chercher à soigner ou soulager quelqu'un ou quelque chose; c'est tout au contraire affirmer des choix politiques clairs, en ajoutant que ces choix ne se contentent pas d'exister au présent.

Le rapport qu'une démocratie doit entretenir au passé est infiniment compliqué, mais il ne se limite en aucun cas à la reconnaissance des «mémoires blessées» de groupes autodésignés. C'est un mélange difficile entre la mémoire de sa propre tradition politique, l'exercice rigoureux de l'histoire et l'articulation du passé au présent. En clair, c'est un travail toujours à refaire!

Antoine Chollet

À lire: Charles Heimberg, *Mémoires blessées*, Genève, Métis Presses, 2012; Enzo Traverso, *Le passé, modes d'emploi*, Paris, La Fabrique, 2005; Régine Robin, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, 2003; Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995.

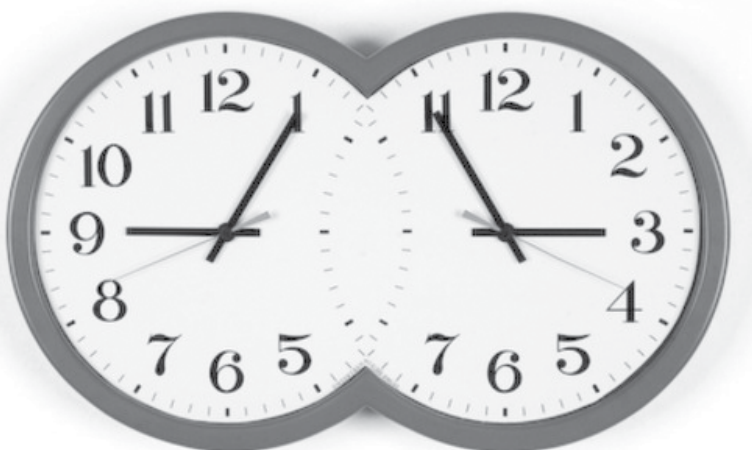
Esther Shalev-Gerz au MCBA

Pour prolonger ces réflexions sur la question de la mémoire et du passé, on visitera la grande rétrospective que le Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne consacre à l'artiste Esther Shalev-Gerz, née à Vilnius et vivant à Paris. Car s'il est une artiste contemporaine qui explore le thème de la mémoire depuis des années, c'est bien elle. Le Musée des Beaux-Arts ne s'y est d'ailleurs pas trompé, lui qui a placé son exposition sous ce signe-là.

Lectrice assidue de Walter Benjamin – dont elle a donné une interprétation artistique saisissante dans une installation intitulée *Anges inséparables*, deux horloges collées l'une à l'autre et tournant en sens contraires – Esther Shalev-Gerz donne une dimension à la fois artistique et politique à l'interrogation sur ce qu'est la mémoire, et tout particulièrement la mémoire des personnes ayant vécu l'horreur des camps d'extermination nazis.

À voir: «Esther Shalev-Gerz. Entre l'écoute et la parole», Musée cantonal des Beaux-Arts (Lausanne), du 22 septembre 2012 au 6 janvier 2013.

© Esther Shalev-Gerz



Esther Shalev-Gerz, *Anges inséparables* (La Maison éphémère pour Walter Benjamin, 2000).



Christian Varone risque cinq à douze ans de prison.

EN BREF

ADN

Olivier Guéniat aurait été victime de manipulations génétiques.

Midnight Express

Le PLR ne veut pas jeter la pierre à Christian Varone.

Retour vers le futur

Widmer-Schlumpf annonce le litre d'essence à cinq francs pour 2050. Comme les voitures volantes fonctionneront avec des déchets recyclés, ça n'a plus aucune importance.

TransRUN

Que deviendra la race des vaches de Chambrélien, au mouvement de tête unique au monde?

Éducation

Mario Monti veut «éduquer son parlement», et compte s'inspirer de quelques exemples nationaux, de préférence postérieurs à 1922.

Protection des données

Le nom de l'informaticien de la banque Sarrasin aurait été transmis aux autorités américaines par le Conseil fédéral.

RTSSR

À quoi qu'on sert? Plus à rien...

SALLE DES PAS PERDUS

L'hymne du 23 septembre

Et on se met à rêver. On se met à rêver qu'une jeunesse saine, épargnée par la fumée passive, épaulée par des grands-parents locataires (et non discriminés par rapport à des retraité·e·s propriétaires sans descendance), ait assez de souffle pour – après avoir été encouragé par le nouvel article constitutionnel visant à renforcer la formation musicale – nous révolutionner notre hymne national suisse.

Ainsi les effets insoupçonnés de votations regroupées de manière aléatoire et parfois maladroite pourraient conduire à mettre en sourdine ce Cantique suisse poussiéreux et trop bigot. Tout cela annonce donc certainement un brillant réveil.

Libéré de l'oppressif *Vaterland*, nos chœurs, fanfares, ensembles à corde, fifres et tambours, jazz band et autres groupes divers aux tendances musicales incertaines, pourraient se donner à gorges déployées et poumons propres aux joies de l'expression musicale libre. MG

SITE INTERNET

Nouveautés sur notre site Internet

Vous trouverez sur notre site ce mois-ci des informations relatives au prochain congrès du PSS à Lugano (voir p. 1), ainsi que l'article complet (et en anglais) sur les élections américaines (p. 8).

Enfin, vous pouvez toujours y commander le livre des 10 ans de *Pages de gauche*.

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne